Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 34 (1905)

Heft: 20

Rubrik: Conférence du corps enseignant broyard à Estavayer : le 6 novembre

1905

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Solution. — Le voyageur a mis 11-2=9 h. pour l'aller et le retour.

Si l'on représente par a le temps mis pour aller et par b le temps nécessaire pour le retour, on a la proportion suivante :

$$\frac{a}{b} = \frac{40}{32}$$

car les temps sont inversement proportionnels aux vitesses.

Cette proportion peut s'écrire : $\frac{a+b}{a} = \frac{40+32}{40}$, ou $\frac{9}{a} = \frac{72}{40}$

d'où
$$a = \frac{40 \times 9}{72} = 5 \text{ h.}$$

La distance entre les deux villes est donc de $32 \text{ km.} \times 5 = 160 \text{ km.}$

J. AEBISCHER.



Conférence du corps enseignant broyard à Estavayer

LE 6 NOVEMBRE 1905

En ouvrant la séance, M. Barbey, inspecteur, souhaite chaleureusement la bienvenue aux membres du corps enseignant, pour lesquels un semestre de pénible labeur vient de s'ouvrir. Il salue spécialement les figures nouvelles qui rayonnent au sein de l'assemblée. De réels dangers attendent les débutants; le seul moyen de les éviter est de s'attacher aux fonctions si nobles de l'éducateur et d'aimer pratiquement le travail.

Nous constatons, avec regret, l'absence de deux instituteurs broyards: MM. Roulin, à Forel, et Crausaz, à Portalban. Ces maîtres ont quitté l'enseignement dans les conditions les plus honorables, laissant à leurs collègues l'exemple d'une carrière toute de travail et de dévouement.

Les tractanda suivants sont à l'ordre du jour :

I. Observations relatives à la marche des écoles pendant le semestre d'été et directions pour le semestre d'hiver.

II. L'enseignement du calcul. Rapport présenté par M Baillif, instituteur à Murist.

III. Moyens intuitifs à employer pour l'enseignement de l'instruction civique. Travail de M. Brasey, instituteur à Cheyres.

IV. Enseignement de la géographie. Directions données par M. Barbey, inspecteur.

V. Nécessité de l'étude pour l'instituteur. Conseils de M. l'Inspecteur.

VI. Tenue des cours de perfectionnement.

VII Conférences régionales.

VIII. Divers.

I. Observations relatives à la marche des écoles pendant l'été et directions pour le semestre d'hiver.

En été, la plupart des maîtres ne préparent pas suffisamment leur classe. Il en résulte un travail maladroit et une grande perte de temps. L'ordre du jour n'est pas suivi scrupuleusement et les cahiers ne sont pas toujours tenus régulièrement. Les rapports hebdomadaires prouvent parfois que certains maîtres sont trop larges dans l'octroi des permissions. Le nombre réglementaire des semaines de vacances a été dépassé dans un bon nombre d'écoles. A l'avenir, les instituteurs seront rendus plus responsables de ces abus de vacances. Les instituteurs qui sont appelés à faire du service militaire sont priés d'en aviser à temps l'Inspecteur afin qu'il ne résulte pas trop d'inconvénients au sujet de leur remplacement.

M. le Président nous donne ensuite de précieuses directions au sujet de la marche de l'école pendant l'hiver. Sachons employer bien à propos l'émulation. C'est un moyen puissant pour favoriser les progrès des élèves. Il faut éviter à tout prix la partialité : rien ne décourage autant l'enfant. Que penser des châtiments corporels qui existent encore dans quelques écoles ? La douceur mêlée à l'énergie sera toujours le vrai moyen disciplinaire employé par les bons maîtres. La propreté et l'ordre doivent régner dans la maison d'école et ses abords. Dans les exercices d'application de grammaire, il faut suivre la méthode synthétique, c'est-à-dire une marche inverse à celle que nous avons parcourue pour l'enseignement de la règle. Le dessin, ainsi qu'on l'a déjà répété, est un auxiliaire indispensable dans chaque branche d'enseignement. Chaque exercice écrit doit être précédé d'une courte démonstration au tableau noir.

La visite d'automne portera sur les points suivants : tenue de tous les registres officiels, tenue des cahiers, examen du musée scolaire, lecture chez les nouveaux élèves, enseignement du dessin, marche ordinaire de l'école, état du mobilier scolaire. — Les directions de la circulaire relatives aux examens du printemps seront

suivies ponctuellement.

II. L'enseignement du calcul. Rapport de M. Baillif, instituteur à Murist.

La lecture du travail de M. Baillif provoque une discussion nourrie de laquelle surgissent des lumières nouvelles sur l'enseignement de cette branche si importante. M. l'Inspecteur résume les différentes opinions émises en nous recommandant surtout l'ordre et la clarté dans l'étude du calcul. Est-il nécessaire de dire que l'intuition est ici indispensable; il faut, au commencement surtout, que les nombres soient réalisés dans les objets. Recourons sans cesse à la méthode active. Le maître doit composer aussi des problèmes d'ordre économique et moral pareils à ceux qui se trouvent déjà dans les séries de calcul. En terminant, M. l'Inspecteur signale encore quelques points que le rapporteur aurait pu faire ressortir davantage et il exprime l'espoir que cette discussion produira d'heureux fruits.

III. Moyens intuitifs

à employer pour l'enseignement de l'instruction civique. Travail de M. Brasey, instituteur à Cheyres.

M. Brasey présente à la conférence des tableaux comparatifs, résumant clairement l'organisation politique de la commune, de la paroisse, du canton, de la Confédération. Des vues-types viendraient s'ajouter à ces tableaux et rendraient plus concret encore l'enseignement de l'instruction civique. D'excellentes idées sont émises à ce sujet par quelques maîtres et par M. l'Inspecteur qui remercie M. Brasey de son initiative.

IV. Enseignement de la géographie.

Le travail publié à ce sujet dans le *Bulletin*, par M. le Dr Gobet, contient de précieuses directions sur l'étude rationnelle de cette branche. M. l'Inspecteur nous en recommande la lecture approfondie en nous indiquant la manière de rendre utile et attrayante la connaissance de nos pays aux enfants qui souvent se rebutent devant l'exposé aride du maître.

V. Nécessité de l'étude pour l'instituteur.

L'étude continuelle est nécessaire pour qui veut suivre le mouvement pédagogique. M. l'Inspecteur nous recommande surtout la lecture de notre excellente revue le Bulletin pédagogique. Conservons les numéros parus afin de pouvoir les consulter au besoin. L'instituteur se perfectionnera aussi en collaborant au Bulletin qui deviendra ainsi, de plus en plus, la tribune des maîtres primaires. Soyons donc des hommes d'étude sans jamais cependant nous livrer à la lecture des mauvais livres. Soyons aussi des hommes d'œuvre. Il y a tant de bien à opérer autour de nous. Sans parler d'une foule d'autres bonnes œuvres que nous pouvons entreprendre, M. l'Inspecteur nous recommande chaudement les Mutualités scolaires dont le but est si éminemment chrétien.

VI. Cours de perfectionnement.

Ces cours doivent avoir lieu le jour. Un programme spécial sera donné lors des conférences régionales. Il ne faut pas ouvrir le cours préparatoire au recrutement trop tôt. D'ailleurs, conformons nous aux prescriptions du Règlement général. — Lecture est donnée de la moyenne obtenue aux examens préalables par les recrutables des différents cercles de justice de paix. Ces résultats sont d'un heureux augure pour les prochains examens de recrues. Ayons à cœur la bonne réussite de notre district sans jamais négliger l'éducation morale de nos jeunes gens.

VII. Conférences régionales.

M. l'Inspecteur détermine l'ordre et la date des guatre conférences

régionales.

La séance du matin sera consacrée au cours de perfectionnement. Le maître de la localité fera la correction d'une composition sur un sujet agricole, préparé et traité dans la séance précédente. Un autre maître, désigné d'avance, donnera ensuite une leçon d'histoire suisse (Guerre des Paysans.) On discutera aussi des moyens à prendre pour occuper séparément et utilement les deuxsections du cours de perfectionnement.

L'après-midi, les élèves de l'école primaire seront occupés aux leçons suivantes: lo leçon de calcul oral et écrit sur le nombre 7, et le livret par 6, au cours inférieur (tous les maîtres traiteront, par écrit, ce sujet); 2º exercice, préparé d'avance, de rédaction avec correction, aux cours supérieur et moyen, par le maître du siège de la conférence. Une discussion suivra sur les difficultés qui peuvent

se présenter dans l'enseignement de la composition.

VIII. Divers.

Le travail sur la « question des apprentissages » sera remis pour le 15 janvier, par l'intermédiaire de l'Inspecteur, à M. Bonfils, maître à l'Ecole régionale de Domdidier. Les maitres qui le préfèreront pourront traiter la question suivante : « Moyens pratiques à faire valoir pour rendre l'école attrayante et fructueuse en été. » Les travaux seront adressés pour le ler avril, en vue du rapport de M. Equey, à Saint-Aubin.

La collecte pour l'Orphelinat Marini est instamment recommandée,

même au cours de perfectionnement.

Le directeur de la Société de chant est nommé dans la personne de

M. Gendre, instituteur à Cheiry.

M. l'Inspecteur termine cette laborieuse séance en remerciant MM. les révérends Doyens d'Estavayer et de Surpierre, MM. les révérends Curés de Cugy et de Montagny, M. le Préfet et M. Porcelet, conseiller communal, d'avoir bien voulu honorer notre réunion de leur présence.

Tous les membres de la conférence se retrouvent à l'hôtel du « Cerf » pour le banquet traditionnel, servi à souhait et agrémenté de toasts charmants auxquels le major de table nous défend

d'applaudir!

En somme, excellente journée. Un radieux soleil automnal ajoute à la gaîté du jour, avive l'or des frondaisons. Les réconfortantes paroles qu'on nous a prodiguées ravivent aussi nos aspirations d'éducateurs en nous enflammant du désir de travailler sans cesse pour Dieu et la Patrie.

P.

BIBLIOGRAPHIES

I

Au Foyer romand, étrennes littéraires pour 1906, publiées sous la direction de M. *Philippe Godet*. Un volune in 12. Payot, éditeur, Lausanne.

Fondé en 1886, le Foyer romand nous présente, à la fin de cette année, le vingtième volume de sa collection. Le recueil s'ouvre par une chronique, où M. Gaspard Vallette, d'une plume élégante et légère, retrace les principaux événements de la vie littéraire : fête des vignerons à Vevey, volumes et maquettes de poésie, romans et ouvrages d'imagination, pièces de théâtre qui ont vu le jour pendant l'année, vides prématurés que la mort a faits dans les rangs des lettrés, tout ce qui regarde les choses de l'esprit est mis sous les yeux du lecteur avec des jugements, qu'il est permis parfois de ne point partager, mais qui sont néanmoins ceux d'un fin et délicat lettré. Ce premier chapitre est très instructif.

La correspondance inédite de Juste Olivier et d'Eugène Rambert est un document qui a du prix et de la valeur; cependant, je suis persuadé qu'il tient trop de place (le tiers du volume) dans une publication annuelle destinée à un ensemble de lecteurs, parmi lesquels les curieux d'histoire littéraire sont certainement une faible minorité. Le reste du volume offre moins de monotonie. Quelques pages de vers descriptifs aux couleurs rutilantes et vives, pleins de pittoresque et sortis d'une plume valaisanne trop tôt